

# Compte-Rendu

## Réunion du GAL Îles et Estuaires Charentais



Salle du foyer Rural, LE GUA

Mardi 17 juin à 09h00.



## Liste de présence

Parmi les membres du GAL Îles et Estuaires Charentais étaient présents :

GROUPE D'INTERET 1 : collège public					
		17/06/2025		17/06/2025	
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion
FERCHAUD Pascal	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique	Présent	GOUGHON Lysiane	Maire de Sablonceaux	Absent
BERNARD-BARTHE Pierre	Adjoint au maire de Saint-Augustin	Présent	PORTIER Myriam	Maire de l'Éguille-sur-Seudre	Absent
RIMBAULT Raynald	Conseiller municipal de Royan	Excusé	CANOVA Annick	Conseillère communale CARA	Absent
GRASSET Alain	Maire de Talmont-sur-Gironde	Présent	CARRE Michèle	Elue communale CARA déléguée à l'agriculture, l'ostréiculture et la ruralité	Absent
BOURBIGOT Sébastien	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	GIREAUD Isabelle	Conseillère déléguée de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé
MAUGAN Claude	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Absent	PACAUD Lionel	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Absent
BESSAGUET Bruno	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	DEMEH Lydie	Maire de Port-des-Barques	Excusé
LESSAUVAGE Thierry	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	BURHET Alain	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Absent
PARENT Michel	Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Présent	SUEUR Christophe	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Excusé
BRECHKOFF Thibault	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent	ROBILLARD Patrice	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent
BROUHARD Patrice	Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Excusé	BOMPARD Alain	Vice-Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Excusé
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale		BRACHET Anne	Conseillère Départementale	Excusé
GROUPE D'INTERET 2 : collège privé					
		17/06/2025		17/06/2025	
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion
DUPONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voiles	Présent	BROCHON Jean-Pierre	Secrétaire de l'association L'huile pédagogique	Excusé
DAUTRICOURT Arnaud	Responsable de production culturelle de la Corderie Royale	Présent	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charbon-Maritime	Absent
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Présent	GUENEBAULT Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Absent
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Excusé	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Excusé
VINS Jérôme	Directeur du centre socioculturel Georges Brassens de Saint-Sulpice-de-Royan	Absent	RICHY Emmanuel	Membre de l'Association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzès - Auberge-Musée du Caviar et de l'Estuaire	Absent
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Présent	LEPLUMEY Krystel	Directrice administrative et financière de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Absent
BOSSERT Myriam	Directrice de ADCR Services	Présent	PARIS Delphine	Présidente de ADCR Services	Absent
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	Présent	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage	Absent
BEHARD Eric	Entrepreneur Ostréicole	Absent	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice	Excusé
THEMER Fabrice	Président de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Excusé	MARTINEAU Jean-Dominique	Directeur de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Excusé
CARDINAL Renaud	DG UIVL Surfboards	Excusé	QUIQUE Remi	Chef de projet UIVL Surfboards	Excusé
FAYOLLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent	DUJARRIC DE LAGARDE André	Président du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent
METAIS Michel	Secrétaire du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent	BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Absent	DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Absent
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture	Absent			
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Absent	BOSI Alain	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Absent

André Dujarric de Lagarde ne pourra pas prendre part aux votes car son titulaire, Jean Fayolle, est présent. Deux membres, Thierry Lesauvage et Pascal Ferchaud, arriveront en cours de séance sans impacter le quorum. Leur arrivée est consignée dans le compte-rendu. De même pour Jean-Christophe Janny qui partira avant la fin de la séance.

### Les membres associés présents :

- Christine FROUIN - Chargée de mission Fonds européens et Territoires (Région Nouvelle-Aquitaine)
- Bruno GARCIA – Directeur du Lycée de la mer de Bourcefranc-le-Chapus
- Dominique DUPUIS – Chargée de mission Circuits courts et PAT (CdA Rochefort Océan)

### L'équipe technique du GAL :

- Xavier PASTEAU – Directeur Politiques contractuelles et ingénierie de projets (CdA Royan Atlantique)
- Cristelle BOUCHALAI-COUZON – Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Florence BOBILLON – Animatrice de proximité (CdC de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes)
- Laura DUPUY – Assistante administrative et financière des fonds Européens (Pôle Marennes Oléron)
- Michaël SPADA – Coordinateur du GAL Îles et Estuaires Charentais (Pôle Marennes Oléron)
- Inès WAEYAERT – Animatrice de proximité (CdA Royan Atlantique)
- Gabrielle MOSSOT – Animatrice du GALPA Îles et Estuaires Charentais (Pôle Marennes Oléron)

## QUORUM

Le double quorum est atteint d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 17/06/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9    Votants : 11
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 6    Votants : 7

## ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (annexe 1), les échanges se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Généralités liées au programme
  - Validation du CR de la réunion du 25/03/2025
  - Validation de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais
  - Validation de l'orientation stratégique du GAL Iles et Estuaires Charentais
- 2 - Projets soumis au vote
  - 2 dossiers proposés pour sélection
  - 1 avenant à valider
  - 5 dossiers proposés en opportunité
- 3 - Visite de la ferme de Mam'Adiza

## VALIDATION DU CR DU 25/03/2025

Michel Parent prend la parole afin d'ouvrir la réunion et lance un tour de table de présentations.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation du compte rendu de la précédente réunion du GAL Iles et Estuaires Charentais du 25/03/2025.	11	0	0	0	0

## VALIDATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU GALIEC

Michael Spada prend la parole afin de présenter les changements de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de la nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais	11	0	0	0	0

## VALIDATION DE L'ORIENTATION STRATEGIQUE DU GALIEC

Michael Spada expose les évolutions de consommation de la maquette et les actions de mise en œuvre de la stratégie en cours et à venir afin de répondre aux enjeux identifiés lors du bilan d'évaluation du 25/03/2025 :

- Principe de libre transfert entre les FA FEADER
- Démarche d'animation FEADER avec un premier atelier de travail le lundi 7 juillet à 14h (MIS de Marennes)
- Fermeture de la liste d'attente FEDER 1
- Ouverture de la liste d'attente FEDER 2

Monsieur Thierry Lesauvage rejoint la réunion. Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 17/06/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9    Votants : 12
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 6    Votants : 7

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation: - De la stratégie d'animation FEADER 2025, - De l'ouverture d'une nouvelle fiche-action FEADER en 2026 selon les résultats de l'animation 2025 - De la gestion des listes d'attente FEDER (fermeture liste 1 – ouverture liste 2) - Du principe de libre transfert entre les fiches-actions FEADER	12	0	0	0	0

## PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR SELECTION

Concernant les deux dossiers soumis pour sélection, Michael Spada détaille les taux d'aide et les montants maximum soumis au vote suite à l'instruction par la Région Nouvelle Aquitaine (Cf. la présentation PJ). Un rappel de ce qui avait été vu pour ces mêmes dossiers en opportunité est fait.

### CREATION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES A VOCATION SPORTIVE

#### Rappel du projet

Projet	Création d'une salle multi activités à vocation sportive
Porteur de projet	Commune d'Echillais
Fiche action concernée	FA3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

<b>Dépenses éligibles</b>	<b>FEDER maximum suite à l'instruction réglementaire</b>	<b>Note obtenue en opportunité (inchangée)</b>
1 238 002,06 €	200 000,00 € (16% du coût total éligible)	24/30 soit 80%

La personne en conflit d'intérêt, Arnaud Dautricourt, sort de la salle.

### Vote

Michel PARENT met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

<b>Objet</b>	<b>VOTANTS</b>			<b>NON VOTANTS</b>	
	<b>POUR</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>CONTRE</b>	<b>NON EXPRIME (Présent)</b>	<b>CONFLIT D'INTERET (absent)</b>
Sélection de l'opération « Création d'une salle multi activités à vocation sportive » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	11	0	0	0	1

## ACHAT D'UNE CABINE DE TELECONSULTATION MEDICALE

### Rappel du projet

Projet	Achat d'une cabine de téléconsultation médicale	
Porteur de projet	Pharmacie des Minoteries	
Fiche action concernée	FA3 : Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
<b>Dépenses éligibles</b>	<b>FEDER maximum suite à l'instruction réglementaire</b>	<b>Note obtenue en opportunité (inchangée)</b>
28 940,00 €	16 139,00 € ( 56% du coût total éligible)	18,5/25 soit 74%

### Vote

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

<b>Objet</b>	<b>VOTANTS</b>			<b>NON VOTANTS</b>	
	<b>POUR</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>CONTRE</b>	<b>NON EXPRIME (Présent)</b>	<b>CONFLIT D'INTERET (absent)</b>
Sélection de l'opération « Achat d'une cabine de téléconsultation médicale » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	12	0	0	0	0

## PROJETS SOUMIS A RE-INSTRUCTION

Michael Spada expose les raisons de cette ré instruction demandée par la Région suite au changement de numéro de SIRET du porteur de projet.

### COORDINATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ET PRESERVATION DU MARAIS SALE DE LA SEUDRE

#### Rappel du projet

Projet	Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre	
Porteur de projet	Communauté de communes du Bassin de Marennes	
Fiche action concernée	FA2 : Préservation et promotion des paysages et du patrimoine	
<b>Dépenses éligibles</b>	<b>FEDER maximum suite à l'instruction réglementaire</b>	<b>Note obtenue en opportunité (inchangée)</b>
165 512,16 €	143 616,00 € ( 80% du coût total éligible)	14,5/20 soit 72,50%

Les personnes en conflit d'intérêt, Pierre Bernard-Barthe et Alain Grasset sortent de la salle.

#### Vote

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	10	0	0	0	2

## PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR OPPORTUNITE

Un dossier de lecture envoyé préalablement aux membres de GAL contenait une fiche de présentation de projet pour chacune des opérations étudiées en séance. Une nouvelle version des fiches de présentation de projet avec la décision du GAL est également jointe au CR.

### PARCOURS HISTORIQUE POUR LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE MATERIEL, IMMATERIEL ET NATUREL DU PAYS ROYANNAIS

#### Présentation du projet

Inès Waeyaert prend la parole afin de présenter le projet succinctement et les porteurs de projet.

Thomas Valadoux, chargé du tourisme culturel pour l'Office du tourisme destination Royan Atlantique, présente le projet.

Projet	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	
Porteur de projet	Destination Royan Atlantique	
Fiche action concernée	N° 2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine	
<b>Coût total HT présenté (Pré-demande)</b>		<b>Montant de subvention envisagé</b>
88 000,00 €		70 400,00 €

Monsieur Pascal Ferchaud rejoint la réunion. Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 17/06/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9   Votants : 13
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 7   Votants : 7

**Arnaud Dautricourt** : Quels sont les matériaux utilisés, ont-ils été réfléchis pour l'extérieur ?

**Thomas Valadoux** : Oui, la plaque est en lave émaillée qui est résistante au gel, au sel et au vent, nous avons l'exemple sur la commune de Saujon avec des panneaux qui ont été installés il y a 3 ans. La seule différence se situe sur les pieds qui sont en Corten, découpé au laser afin d'avoir l'identification du territoire. Pour avoir utilisés cette matière en Lozère, a des températures de -15/-20°C, la matière ne bouge pas. Les panneaux ont également été fabriqués en collaboration avec l'ABF afin de s'installer sur des sites plus sensibles en terme d'aménagement.

**André Dujarric de Lagarde** : Quelle est la taille des panneaux ?

**Thomas Valadoux** : La taille varie entre le format A5 et A2, dans l'esprit table d'orientation. La gamme est large, en fonction des besoins des sujets.

**Pascal Ferchaud** : C'est traduit en anglais ?

**Thomas Valadoux** : Non, c'est exclusivement en français. Premièrement, le plan de valorisation du patrimoine est à destination des visiteurs mais aussi des habitants. Le pourcentage des étrangers dans nos offices est de 4% et si nous devons traduire les panneaux, le format serait beaucoup plus important. La possibilité, si la demande est forte, est de mettre en place un petit livret traduit et un QR code. Nous envisagerons ces possibilités dans un second temps en fonction du retour que nous aurons par rapport aux utilisateurs.

**Thierry Lesauvage** : Pourquoi ne pas avoir directement intégré les QR code pour répondre à cette problématique ?

**Thomas Valadoux** : La problématique pour nous avec les QR code c'est que nous sommes partis sur du texte et qu'il faut l'actualiser régulièrement, c'est une problématique technique également, que nous n'avons pas soulevée dans un premier temps mais qu'il est tout à fait possible d'envisager dans un deuxième temps.

**Jean Christophe Janny** : Quel est le coût d'un panneau ?

**Thomas Valadoux** : Pour un panneau standard format A3 sur pied c'est entre 2 500 € et 3 000 €.

## Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et Inès Waeyaert reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Aucune remarque ni question n'est faite sur la notation.

Les personnes en conflit d'intérêt, Jean-Michel Dupont, Pascal Ferchaud, Pierre Bernard-Barthe et Alain Grasset sortent de la salle.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 12,5/20 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	7	1	1	0	4

## PAYSAN GLACIER : DES SORBETS AUX PLANTES, FRUITS ET LEGUMES BIO SUR OLERON

### Présentation du projet

Florence Bobillon prend la parole afin de présenter le projet succinctement et les porteurs de projet.

Mathilde Legoguelin et Lucas Brisson, maraichers au Champs des Alouettes, présentent le projet.

Projet	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur	
Porteur de projet	GAEC Le champ des Alouettes	
Fiche action concernée	N° 6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
<b>Coût total HT présenté (Pré-demande)</b>	<b>Montant de subvention envisagé</b>	
65 997,78 €	24 221,52 €	

**Pascal Ferchaud** : Au niveau économique, aujourd'hui vous ne tirez pas de revenus mais à quelle échéance pensez-vous pouvoir en avoir un ?

**Lucas Brisson** : Nous étions en capacité de sortir un salaire avec le côté maraichage l'année dernière mais cette année, nous avons fait le choix d'investir dans le projet sorbet. Nous espérons pouvoir sortir deux ½ SMIC d'ici deux ans selon le prévisionnel.

**Sébastien Bourbigot** : Dans le plan de financement, vous faite apparaitre un Food truck, mais vous en avez déjà un selon les photos que nous venons de voir dans votre présentation ?

**Mathilde Legoguelin** : C'est une caravane que nous avons aménagée et elle plait beaucoup mais c'est beaucoup de manutention et, à long terme, nous devons investir dans quelque chose de plus adapté. Aujourd'hui, je suis en incapacité de pouvoir la déplacer pour l'installer seule, ce qui nous oblige à être deux sur les marchés.

**Sébastien Bourbigot** : Quels sont les endroits de vos marchés ?

**Lucas Brisson** : Nous sommes au marché du Port des Salines tous les mercredis, d'avril à octobre sur la journée entière. Le samedi/dimanche à la pointe de Chaucre, le mardi soir à Cheray, le vendredi soir à Domino. Pour la période estivale, nous avons un emplacement par jour donc la manutention pour la caravane est tout de même très forte. Nous prévoyons également les marchés de Noël donc même problématique.

**Thierry Lesauvage** : Vous envisagez de faire des partenariats avec les restaurateurs ou autre ?

**Mathilde Legoguelin** : Oui tout à fait. Nous sommes déjà présents dans le magasin bio de Saint Pierre d'Oléron mais nous n'avons pas encore eu le temps de démarcher.

**Thierry Lesauvage** : C'est parce que vous faites les marchés que vous n'avez pas eu le temps de démarcher ?

**Lucas Brisson** : Tout à fait, le problème se pose également sur le maraichage, ou nous ne pouvons plus faire autant de production qu'avant, ce que nous aimerions garder car le maraichage est un apport intéressant.

**Pierre Benard-Barthe** : Ce que vous faites là est très chronophage donc la partie maraichage est délaissée. C'est pour cela que si vous pouvez avoir une personne supplémentaire, cela vous aiderait.

**Lucas Brisson** : Nous pensons que vendre aux restaurateurs aujourd'hui, avec la vente en bac de 5 litres n'est pas bénéfique pour nous car nous avons une production de petits volumes et la vente à la boule est plus rentable.

**Thierry Lesauvage** : Vous ne faites pas assez de volume ?

**Lucas Brisson** : Exactement, nous travaillons déjà avec les restaurateurs pour le maraichage mais nous ne leur avons pas proposé les sorbets.

**Emrick Herbaut** : Est-ce que vous faites de l'accueil sur votre exploitation avec de la vente sur place ?

**Lucas Brisson** : Nous le faisons les années précédentes mais nous avons arrêté car nous allons chercher les gens pour leur faire découvrir les sorbets mais nous faisons des accueils ponctuels comme par exemple, les écoles ou le centre hélio marin de saint trojan les bains.

**Emrick Herbaut** : Vous pouvez accueillir des groupes, faire de la pédagogie ?

**Mathilde Legoguelin** : Oui, c'est quelque chose qui nous tient à cœur à terme.

**Thierry Lesauvage** : Vous avez un comptable qui vous accompagne ?

**Lucas Brisson** : Oui, ma formation m'a permis d'avoir des bases de gestion comptable mais nous sommes accompagnés par notre banquier et également un comptable pour être assuré de ce que nous faisons.

**Pascal Ferchaud** : Au niveau du logement, vous êtes logés sur place ?

**Mathilde Legoguelin** : Nous ne sommes pas logés sur le terrain mais dans la commune.

**Lucas Brisson** : C'est important car justement, les anciens maraichers de notre terrain ont dû abandonner car ils n'ont pas trouvé de quoi se loger après la venue de leur troisième enfant.

**Sébastien Bourbigot** : Vous exploitez sous quelle forme juridique ?

**Mathilde Legoguelin** : Nous sommes en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

**Sébastien Bourbigot** : Pour récupérer la TVA ?

**Lucas Brisson** : C'est la première année où nous sommes assujettis à la TVA. L'avantage avec le GAEC c'est que nous sommes partiellement assujettis à la TVA tant que nous ne faisons pas plus de 86 000€ de chiffre d'affaire. Comme nous sommes deux, le chiffre d'affaire est multiplié par deux donc de 170 000€ et nous sommes imposables à hauteur de 13%. C'est le système le plus intéressant pour pouvoir nous lancer.

**Jean-Michel Dupont** : Concernant votre marché, avez-vous envisagé de contacter les cantines scolaires ou ce genre d'organisme ?

**Lucas Brisson** : Nous sommes déjà en magasin bio, nous avons contacté ceux avec qui nous travaillons déjà en légume qui sont prêts à nous soutenir et nous faisons également partie de l'association MOPS, qui est un collectif d'agriculteurs qui mutualise les productions afin de fournir les cantines et ils organisent également des manifestations, trois sont prévues durant l'été. A long terme, nous souhaitons augmenter la part de vente de bocaux afin que nos produits puissent être dégustés par tout le monde. La vente de boules est aujourd'hui plus rentable car nous avons une petite production mais à terme, la vente en plus grande quantité nous permettra de nous dégager du temps et de vendre en circuits courts et non pas simplement en direct.

**Dominique Dupuis** : En plus de la vente en direct, vous avez un site internet qui vous permet de vendre vos produits ?

**Lucas Brisson** : Oui, le site internet nous permet de vendre nos produits séchés. C'est pour ça que nous avons besoin également d'un plus grand séchoir pour nous permettre d'augmenter nos quantités de séchage et avoir un stock à l'année avec les spécificités de séchage de chaque variété.

**Arnaud Dautricourt** : Et administrativement parlant, votre séchoir est conforme avec le permis de construire et les autorisations ?

**Lucas Brisson** : Oui tout à fait, toutes les autorisations ont été faites. Il y a 3 ans, nous avons fait la demande quand nous nous sommes installés.

## Débat & Vote

Les porteurs de projet quittent la salle et Florence Bobillon reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement. Michael Spada intervient également afin de donner le regard de la jurisprudence.

**Pascal Ferchaud** : Nous sommes au maximum du financement possible ?

**Florence Bobillon** : Oui, nous sommes au maximum d'aide publique, c'est-à-dire 65% car c'est de l'agriculture bio.

**Pascal Ferchaud** : Des projets comme ça méritent la note maximum car nous voudrions voir 10 projets comme cela à chaque séance. Concernant le plan de financement, la subvention maximum est au niveau locale, Régionale ou européenne ?

**Florence Bobillon** : C'est un maximum d'aide publique qui est fixé par le régime d'aide d'Etat

**Pascal Ferchaud** : Donc nous n'avons pas la main sur le montant.

**Emrick Herbaut** : Pourquoi y a-t-il une différence avec d'autres projets où nous montons à 80% ?

Christine Frouin donne les explications réglementaires et nous informe qu'il y a peut-être une marge de manœuvre car les porteurs de projet sont de jeunes agriculteurs.

**Florence Bobillon** : Nous allons donc vérifier s'ils sont dans la catégorie jeunes agriculteurs afin de bénéficier d'un financement plus important.

**Pascal Ferchaud** : Nous souhaitons intervenir au maximum de ce que nous pouvons.

**Sébastien Bourbigot** : Le delta est de combien pour une augmentation ?

Michael Spada explique le fonctionnement du calcul de financement et informe que d'autres dépenses n'ont pas été prises en compte donc le montant peut augmenter de façon significative dans la mesure du possible. Il rappelle le projet de Mam'Adiza étudié en GAL le 9 décembre 2024 avec la même demande et dont l'instruction est en cours pour optimiser le financement de ce projet.

**Sébastien Bourbigot** : Ce changement ne remet pas en cause leur dossier ni le temps de paiement ?

**Michael Spada** : Ce qui prend du temps c'est l'instruction des dépenses et des pièces liées mais le temps de traitement du dossier n'est pas impacté par l'évolution du taux d'intervention, ni son positionnement dans la liste des dossiers.

Les membres de GAL valident la notation de la jurisprudence.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 31/35 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	0	0

## AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT D'UN POINT DE MASSIFICATION

### Présentation du projet

Michael Spada prend la parole afin de présenter le projet succinctement et les porteurs de projet.

Adrien Mocquillon, président de l'association 17 et des brouettes, accompagné d'Agathe Demarin, conseillère à la chambre d'agriculture présentent le projet.

Projet	Aménagement et équipement d'un point de massification à Tonnay-Charente
Porteur de projet	Association 17 et des Brouettes
Fiche action concernée	N° 6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts
<b>Coût total HT présenté (Pré-demande)</b>	<b>Montant de subvention envisagé</b>
143 952,46 €	57 581,00 €

**Pascal Ferchaud** : Vous faite la partie alimentation des fruits et légumes ?

**Adrien Mocquillon :** Nous touchons tous les produits agricoles, les fruits, légumes, farine, épicerie sèche, viande et pêche.

**Pascal Ferchaud :** Vous savez qu'il existe un atelier de découpe sur la CARA pour la viande ?

**Adrien Mocquillon :** Oui, nous avons été contactés par le président de l'atelier, nous devons nous rapprocher afin d'envisager un travail collectif. Lors de la création de ce point de massification, la question s'est posée de savoir si nous voulions répondre à un marché ou à l'ensemble des besoins du département. Afin que le projet soit structurant et réponde aux besoins de tous, nous avons choisi de couvrir tout le département. C'est donc pour cela que nous avons sollicité plusieurs GAL car le projet couvre plusieurs territoires de GAL.

**Sébastien Bourbigot :** Vous cachez l'île de Ré sur votre carte, c'est qu'il n'y a rien sur l'île de Ré ?

**Adrien Mocquillon :** Sur l'île de Ré, il y a un collègue aujourd'hui mais il n'y a pas de demande. Cependant, notre objectif reste de répondre à l'ensemble des besoins du Département.

**Sébastien Bourbigot :** Vous êtes où à Tonnay-Charente ? Dans les ateliers relais ?

**Adrien Mocquillon :** Exactement, l'atelier n°12 qui va être en cours d'aménagement, car nous l'avons depuis janvier mais nous avons préféré prendre le temps de travailler dedans afin de bien identifier nos besoins et de faire valoir les devis qui sont assez importants.

**Pierre Benard-Barthe :** Avez-vous l'intention de vous rapprocher de nouveaux producteurs afin d'augmenter vos volumes ?

**Adrien Mocquillon :** Lorsque nous avons monté l'association nous avons répondu aux producteurs qui étaient déjà en place et qui répondaient déjà au marché. Aujourd'hui nous sommes en cours de réponse pour des futurs marchés qui sortent et nous allons déjà voir parmi les producteurs ceux qui peuvent répondre aux demandes afin de ne pas déstabiliser une entreprise agricole et au besoin, l'objectif est de favoriser l'entraide. Les incidents climatiques se succèdent sur le département donc l'idée est de renforcer en faisant appel à plusieurs producteurs. Plus nous avons de producteurs, plus nous sommes capables de répondre aux besoins. L'objectif est aussi de ré-informer les gestionnaires de cuisine collective afin qu'ils sachent que certains produits ne peuvent être produits selon les saisons.

**Jean-Michel Dupont :** Aujourd'hui, vous avez 6 mois d'activité, qu'est-ce que cela représente en terme de volumes et de clients ?

**Adrien Mocquillon :** Aujourd'hui, sur les 70 clients adhérents, nous n'en avons que 35 qui commandent régulièrement et nous arrivons à un volume de 30/35 000€ de chiffre d'affaire par mois. Les marchés publics arrivent à une période peu favorable de par la production du printemps qui intéresse moins les collectivités et le mois de mai, avec les nombreux ponts qui représentent une difficulté pour les restaurations collectives. La période la plus favorable est septembre pour réhabituer les acheteurs à prendre leur marque sur ce nouveau marché.

**Michel Parent :** Au niveau de la pêche, ce sera le port de la Cotinière ?

**Adrien Mocquillon :** A l'heure actuelle nous avons la partie des pêcheurs oléronais et nous avons également été contactés par le port de pêche de La Rochelle pour son secteur. Il y a une entente entre les deux pour que chacun ait son secteur.

**Thierry Lesauvage :** Au niveau de la communauté d'agglomération Rochefort Océan, nous avançons sur l'indépendance alimentaire de notre territoire et des écoles et pour la partie logistique, écologiquement parlant, avez-vous du matériel congné ? Afin d'éviter le polystyrène souillé par exemple.

**Adrien Mocquillon :** Nous avons résolu ce problème dans le camion en prenant l'activité d'IEPR Service qui travaille déjà avec le port de pêche qui n'a aucun contenant en polystyrène mais des bacs hermétiques réutilisables. Nous essayons le plus possible d'utiliser des emballages réutilisables mais le frein vient du client qui n'a pas la capacité de conserver les emballages d'une petite semaine de stockage. Pour les emballages pliants, la capacité de pliage est de 50% donc ils ont encore 50% à stocker et sur certains territoires, la capacité d'élèves dans les écoles a augmenté mais pas la taille de la cuisine. Nous essayons également de récupérer les emballages au maximum afin de les réutiliser.

**Dominique Marion :** Quand vous avez créé votre association, c'est que la plateforme Agrilocal ne répondait pas à vos besoins ?

**Adrien Mocquillon :** La plateforme Agrilocal est gérée par le département, elle facilite la prise de commandes du point de vue de l'acheteur néanmoins, en tant qu'utilisateur, elle ne répond pas au besoin car il n'y a pas de visibilité sur le long terme. De plus, nous travaillons avec la plateforme Agrilocal en mutualisant les agriculteurs pour répondre à la demande.

**Dominique Marion :** Je tenais à vous remercier de porter ce projet collectif car aujourd'hui, le système agricole est très individuel et votre projet permet de mutualiser.

**Pascal Ferchaud :** J'ajouterais qu'aujourd'hui nous voyons prendre forme des projets qui n'auraient pas existés il y a plusieurs années car il y avait un chaînon manquant de logistique entre agriculteurs et consommateurs. Ce type de projet permet d'envisager une possibilité d'indépendance alimentaire sur le territoire, au moins au niveau des cantines.

## Débat & Vote

Les porteurs de projet quittent la salle et Michael Spada reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique puis la jurisprudence et le plan de financement.

Dominique Dupuis, chargée des circuits court et du PAT de la CARO, prend la parole afin d'ajouter des explications sur le plan de financement et le soutien de la CARO sur ce projet.

Les membres de GAL valident la notation de la jurisprudence.

Michel Parent met au vote par boitier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 33/35 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	0	0

## EXTENSION DU MUSEE DE L'ILE D'OLERON

---

### Présentation du projet

Florence Bobillon prend la parole afin de présenter le projet succinctement et le porteur de projet.

Julia Dumoulin, Responsable de la Régie des Musées de l'Île d'Oléron présente le projet.

Projet	Extension du musée de l'île d'Oléron	
Porteur de projet	Communauté de communes de l'île d'Oléron	
Fiche action concernée	N° 3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
<b>Coût total HT présenté (Pré-demande)</b>	<b>Montant de subvention envisagé</b>	
2 221 428,00 €	90 000,00 €	

**Sébastien Bourbigot :** Avez-vous prévu une traduction pour la visite du musée ?

**Julia Dumoulin :** Oui, les panneaux sont prévus en bilingue.

**Sébastien Bourbigot :** Combien avez-vous de visiteurs par an ?

**Julia Dumoulin :** Nous sommes sur une moyenne entre 15 000 et 18 000 visiteurs.

**Sébastien Bourbigot :** Et quelle est la proportion de scolaires ?

**Julia Dumoulin :** Les scolaires représentent une part importante mais nous ne sommes pas sur un profil muséum.

**Florence Bobillon :** Une précision sur l'enveloppe du bâtiment qui est Eco conçue Low-tech pour éviter les problèmes de maintenance et la construction d'un bâtiment sans fenêtre afin de conserver au mieux les objets sans avoir besoin d'un système complexe de climatisation.

**Dominique Marion :** Le chanvre utilisé est local ?

**Julia Dumoulin :** Non car nous sommes partis sur un procédé de construction avec du préfabriqué.

**Michel Parent :** Afin de limiter au maximum la nuisance des travaux car il y a des restaurants autour donc il ne faut pas pénaliser le commerce pour autant.

**Pascal Ferchaud :** Nous avons du mal à nous imaginer ce bâtiment imposant en plein milieu de la place Gambetta mais c'est apparemment volontaire.

**Michel Parent :** Je comprends cette interrogation mais l'idée est de doubler la surface du musée, donc nous avons besoin d'un bâtiment supplémentaire avec plusieurs étages, de plus, nous le verrons de profil donc il paraîtra moins imposant que sur les plans.

**Julia Dumoulin :** De plus, l'ABF (Architectes des bâtiments de France) a demandé une végétalisation sur l'un des pans, ce qui peut diminuer cet effet de masse.

Michel Parent, en conflit d'intérêt, sort de la salle.

## Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et Florence Bobillon reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

**Sébastien Bourbigot** : J'ai une interrogation sur le plan de financement avec une maîtrise d'œuvre, au regard des travaux, énorme.

Julia Dumoulin revient dans la salle afin de répondre à l'interrogations budgétaire.

**Julia Dumoulin** : Effectivement, c'est un point qui a été longuement réfléchi car le taux de maîtrise d'œuvre est plus élevé que la norme. La réponse est du fait d'un prestataire chevronné et réputé qui maîtrise parfaitement les aspects techniques. De plus, nous sommes, de ce fait, très exigeant avec eux sur la qualité et le délai du rendu.

Julia Dumoulin ressort de la salle.

**Christine Frouin** : Je vous alerte sur le choix de la fiche action 3 sur ce projet car les types d'actions ne correspondent pas. Cette fiche, sur la partie culture, finance du fonctionnement et sur l'investissement, c'est clairement affiché que c'est pour les équipements sportifs. Lors de la construction de la stratégie, ces choix ont été fait. En cas de contrôle, une vérification de la cohérence du choix des fiches actions est faite. Je ne sais pas si c'est un choix stratégique pour la consommation des fiches actions ou autre mais je tenais à vous alerter.

Florence Bobillon donne des explications techniques sur le choix de cette fiche action par rapport à la typologie des actions.

**Christine Frouin** : D'accord, mais il faut verrouiller cela afin de s'assurer de la pertinence en cas de contrôle.

**Michael Spada** : Tout cela est très technique mais l'idée est de vous informer également que l'instruction est encore en cours et que lorsque vous validerez ce projet en sélection, le montant pourra être différent et également le choix de la fiche action.

**Sébastien Bourbigot** : Et en cas de contrôle, une maîtrise d'œuvre si élevée n'est pas un risque ?

**Christine Frouin** : Non, l'étude du marché a été faite et le choix de cette maîtrise d'œuvre est justifiée.

En l'absence de Michel Parent, Dominique Marion, met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 25,5/30 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	11	1	0	0	1

## CREATION D'UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

### Présentation du projet

Jean-Christophe Janny quitte à séance et n'a pas de suppléant pour voter. Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 17/06/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9 Votants : 12
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 6 Votants : 6

Inès Waeyaert prend la parole afin de présenter le projet succinctement et les porteurs de projet.

Mme Prost Gwennaëlle, Maire de Saint-Augustin, Mme Seguinot Stéphanie élue des affaires scolaires, Enfance, Jeunesse de Saint-Augustin, Mme Cornet Christelle et Mme Droineau Laetita, assistantes maternelle présentent le projet.

Projet	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles
Porteur de projet	Commune de Saint-Augustin
Fiche action concernée	N° 3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes
<b>Coût total HT présenté (Pré-demande)</b>	<b>Montant de subvention envisagé</b>
285 500,00 €	171 300,00 €

**Pascal Ferchaud** : Concernant l'autofinancement, le portage c'est la commune ou une association ?

**Gwennaëlle Prost** : C'est la commune oui.

**Pascal Ferchaud** : Et c'est un système de loyers ensuite ?

**Gwennaëlle Prost** : Oui exactement, c'est l'association qui verse un loyer a la commune afin de rembourser l'autofinancement.

Pierre Benard-Barthe, en conflit d'intérêt, sort de la salle.

### Débat & Vote

Les porteurs de projet quittent la salle et Inès Waeyaert reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique puis la jurisprudence et le plan de financement.

**Pascal Ferchaud** : Ce sont simplement pour les enfants de Saint Augustin ?

**Inès Waeyaert** : Non, la maison d'assistantes maternelles est située sur un axe La Tremblade/Royan afin de capter tous les enfants du secteur.

Les membres de GAL valident la notation de la jurisprudence.

Les boitiers électroniques étant dysfonctionnels, Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 21,5/30 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	11	0	0	0	1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h54.

Tous les membres sont conviés à se rendre sur l'exploitation agricole de Adiza Mousset pour y découvrir son projet et profiter d'un casse-croûte sur place !

Le 25/06/2025 à Marennes,

Président du PETR Marennes Oléron

Michel PARENT

